

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MARDI 6 MARS 2018 À 19 H.

Sont présents :	M. John Pineault	Maire
	M. Yves Martin	Conseiller no. 1
	M. Michel Charlebois	Conseiller no. 2
	Mme Shawna Doucet	Conseillère no. 3
	Mme Hélène Boulanger	Conseillère no. 4
	M. Frédérick Lee	Directeur général et secrétaire-trésorier

Point 1. Ouverture de la séance

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

Point 2. Résolution # 18-03-037

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Frédérick Lee, secrétaire-trésorier, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour.

Point 3. Résolution # 18-03-038

Lecture et adoption des procès-verbaux des 6 et 15 février 2018

Il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2018 avec la modification de la conseillère qui appuie la résolution #18-02-030 pour Mme Shawna Doucet et celui de la séance extraordinaire du 15 février 2018.

Point 4.

Lecture du résumé de la correspondance et dépôt de documents

Ministère du Tourisme : Aide financière de 50 000 \$ pour la réalisation du projet de randonnée Transanticostien.

L'Association Épilepsie Côte-Nord Inc. : Proclamation officielle de mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie et campagne annuelle de financement.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : Accusé de réception de notre demande d'aide financière pour le projet Maison Baie Ste-Claire.

Ministère de Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : Dans le cadre de la mise aux normes des installations en eau potable, on nous demande notre plan d'actions actualisé pour le 2 mars.

Gouvernement du Québec : Contribution de 100 000 \$ pour la mise en œuvre de notre plan de développement stratégique.

Marilène Gill : Ajustement des services et des frais postaux pour la Municipalité de Kégaska, la Basse-Côte-Nord et l'île d'Anticosti.

Rio Tinto : Rencontre d'information le lundi 26 février à Havre-St-Pierre sur le projet de prolongement de la halde Puyjalon-Sud.

Coopérative de consommation de l'île d'Anticosti : Le directeur général sollicite une rencontre entre le 6 et 8 mars pour discuter du besoin d'aide financière pour le maintien des installations pétrolières d'Anticosti.

M.R.C. de Minganie : Appui pour un approvisionnement en bois et matière ligneuse dans le projet de biomasse forestière.

La Ferme d'à côté : Demande d'achat de terrain et de changement de zonage.

Ministère des Transports : Autorise la programmation des travaux en voirie locale présentée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec 2014-2018 (TECQ) déposée en octobre 2017.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : Notre projet de sentier Transanticostien a été choisi et priorisé. Une aide financière de 161 260 \$ sera réservée.

Marilène Gill : Félicitation d'avoir été sélectionnée pour être inscrit dans la liste indicative canadienne du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Point 5. Résolution # 18-03-039

Rapport du trésorier

Le trésorier résume le rapport budgétaire au 28 février 2018.

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du trésorier pour la période du 1^{er} au 28 février 2018.

Point 6. Résolution # 18-03-040

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 18-02 au montant de 90 194.61 \$.

Point 7. Résolution # 18-03-041

Approbation de la liste des comptes payés (incompressibles)

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 18-02.1 totalisant une somme de 42 227.79 \$. Ce bordereau couvre la période du 1^{er} au 28 février 2018.

Point 8.

Rapport des conseillers

M. John Pineault, maire : Les projets spéciaux ne feront pas augmentés les taxes.

M. Yves Martin, conseiller no. 1 : Il recherche une laveuse et une sécheuse pour le site du camping.

M. Michel Charlebois, conseiller no. 2 : Il a suivi le dossier de l'eau potable, suivi avec « Surplus général Viel » pour les rebuts d'électroménagers et rencontre avec la C.C.I.A.

Mme Shawna Doucet, conseillère no. 3 : A travaillé sur le nouveau plan de zonage en urbanisme, entrevue pour Katia Lesiack et a assisté au forum touristique à Havre-Saint-Pierre.

Mme Hélène Boulanger, conseillère no. 4 : A avancé le dossier de la garderie, suivi sur la Maison de la communauté, entrevue avec Katia Lesiack et rencontre avec la C.C.I.A.

Point 9. Résolution # 18-03-042

Acceptation d'une soumission pour achat d'un VTT

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti démarre le projet de la création d'un sentier de randonnée qui effectuera le tour de l'île;

ATTENDU QUE pour ce faire, l'utilisation d'un VTT est essentielle;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

(montants avant taxes)

Atelier de réparation Laforge 15 651.98 \$

Sept-Îles Motosports 13 809.99 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Sept-Îles Motosports au coût de 13 809.99 \$ avant taxes.

Point 10. Résolution # 18-03-043

Avis de motion pour adoption du règlement R140-03-18 modifiant le règlement #259006 portant sur le zonage de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti

Avis de motion est donné par Mme Shawna Doucet qu'à une séance ultérieure le règlement R140-03-18 modifiant le règlement #259006 portant sur le zonage de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti sera adopté.

Point 11. Résolution # 18-03-044

Tarifification des visites guidées lors de l'escale du Bella Desgagnés

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti offre un service de tour guidé aux usagers du lien maritime « Bella Desgagnés » lors du passage du bateau à l'île d'Anticosti ;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années le coût de cette visite était fixé à 20 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité de fixer à 30 \$ le coût de la visite pour l'année 2018.

Point 12.

Varia

Résolution # 18-03-045

Embauche d'une agente de projets spéciaux

ATTENDU QUE depuis l'arrivée de M. Frédérick Lee à la direction de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti de nouveaux dossiers de développement économique se sont ajoutés à ses tâches;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, via son « Fonds Conjoncturel » a accordé une aide financière de 100 000 pour l'embauche d'une ressource et des frais relatifs aux dossiers de développement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par Mme Shawna Doucet et résolu à l'unanimité de faire l'embauche de Mme Katia Lesiack.

Résolution # 18-03-046

Campagne annuel de financement – L'Association Épilepsie Côte-Nord Inc.

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité d'octroyer une aide financière de 50 \$ à l'Association Épilepsie Côte-Nord Inc.

Résolution # 18-03-047

Déplacement de la séance ordinaire du 2 avril au 9 avril 2018

ATTENDU QUE le lundi 2 avril est un jour férié;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Shawna Doucet, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité :

QUE la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti prévue le 2 avril 2018 à 19 h soit déplacée au 9 avril 2018 à 19 h au lieu habituel.

Point 13.

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Une personne est présente.

Point 14. Résolution # 18-03-048

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 19 h 51.

Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.

John Pineault
Maire

Frédérick Lee
Secrétaire-trésorier